

à vos côtés

Le journal
des locataires
d'Habitats
de Haute-Alsace

N°33 - Décembre 2020



Belle année
2021



EDITO



Guillaume Couturier
Directeur général
d'Habitats de
Haute-Alsace

Quel bilan tirez-vous de cette année 2020 pour Habitats de Haute-Alsace ?

L'année qui s'achève a évidemment été marquée par une crise sanitaire et par des périodes de confinement que personne n'aurait pu prédire ni anticiper et qui nous ont poussés à adapter notre activité. Malgré ce contexte difficile, nos équipes sont restées mobilisées, parfois à domicile, pour maintenir notre niveau de qualité de service. Il était essentiel pour moi que nous soyons plus que jamais aux côtés de nos locataires, qui ont été largement impactés par cette crise. Dans le même temps, et malgré les périodes de confinement, nous avons maintenu nos efforts de réhabilitation thermique avec près de 200

logements réhabilités. De manière générale, cette année 2020, si particulière, nous aura permis de réinterroger en profondeur notre organisation et d'aborder 2021 avec beaucoup de projets en tête pour continuer d'améliorer le quotidien des locataires de l'Office.

L'Office vient d'obtenir le renouvellement de sa certification Qualibail, pouvez-vous en dire quelques mots ?

En effet, Habitats de Haute-Alsace est certifié Qualibail depuis 2017 et l'Afnor vient de nous renouveler cette certification pour 3 ans. C'était l'heureuse nouvelle de cette fin d'année ! Concrètement,

Qualibail nous engage, collectivement, à apporter une qualité de service ambitieuse à résidents et ce depuis l'entrée dans le logement jusqu'à leur départ. C'est une démarche d'amélioration continue qui nous permet d'identifier les sujets sur lesquels nous devons progresser.



www.afnor.org

Ainsi pour l'année à venir, deux chantiers seront prioritaires : la gestion des réclamations et l'amélioration de la propreté au sein de nos résidences. Nous allons y travailler avec les représentants des locataires, que nous associons dès que possible à nos projets.

Quelles sont les ambitions de l'Office pour 2021 ?

Nous poursuivons sans relâche nos ambitions de réhabilitation, en portant toujours une attention particulière à la sécurité, à la performance énergétique et au cadre de vie dans nos immeubles. Nous avons ainsi l'objectif de réhabiliter 300 logements l'an prochain. En parallèle, et la crise que nous traversons nous a conforté dans cette voie, nous allons renforcer les outils numériques destinés à simplifier le quotidien de nos locataires.

Dès le premier trimestre 2021 nous aurons ainsi un nouveau site internet, plus ergonomique et plus complet. Un portail clients sera également développé afin de faciliter les échanges et les démarches courantes de nos 20 000 locataires.

Enfin, nous mettrons en place avant le printemps prochain une cellule de télédiagnostic à distance, qui permettra d'être plus réactifs dans la résolution des problèmes techniques. Comme une téléconsultation chez le médecin, cet outil permettra à nos équipes d'établir en visio un diagnostic sur les travaux à effectuer et d'envoyer une entreprise pour intervenir. Un gain de temps considérable pour les résidents et pour nos équipes !

Pour autant, nous n'oublions pas les personnes qui ne sont pas à l'aise avec le digital, notamment les seniors, et tout ce qui sera proposé en version numérique, restera disponible en format papier et traditionnel. ■

A Vos Côtés est une publication gratuite d'Habitats de Haute-Alsace.

Directeur de la publication : Guillaume Couturier - Rédaction et exécution graphique : Laurine Carella & Gala Moerlen - Création : Agence Mlle Dimanche -

Illustration carte de Voeux : Tadam ! Crédits photos : Dorian Rollin, sauf mention contraire - Impression : CORUS - 69100 VILLEURBANNE

Papier issu de forêts gérées durablement - ISSN 2256-9588

“Le Prélude” à Ingersheim

Découvrez le programme en accession sociale à la propriété* proposé par ATHIS, société créée par Habitats de Haute-Alsace en partenariat avec Pierres & Territoires : 23 logements du 2 au 4 pièces avec jardin, terrasse ou balcon !



© Arpen

* sous réserve de respecter les plafonds de ressources réglementaires et d'occuper le logement au titre de sa résidence principale

Bien conçu, à tous points de vue :

- Isolation thermique et phonique performante (RT 2012)
- Logements accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Chauffage individuel au gaz
- Parquet stratifié dans les chambres
- Salle de bains avec sèche-serviette et meuble vasque

Toutes les prestations que vous attendez :

- A 5min en voiture du centre-ville de Colmar
- Garage et place de parking privatifs
- A proximité immédiate des groupes scolaires, activités sportives et petits commerces



Les avantages pour le client :

- Un taux de TVA réduit
- Une exonération de la taxe foncière pendant 15 ans
- **Aucun appel de fonds** pendant les travaux
- Constitution d'un **apport personnel** pendant la phase locative
- **Pas de frais d'agence**
- Un **accompagnement personnalisé**
- Une **garantie de rachat** et de relogement

Renseignements et vente :

03 89 46 86 26
contact68@ptfa.fr

Télécharger la plaquette →



« Coup de pouce » pour la performance énergétique

Depuis cet automne, l'Office a engagé d'importants travaux d'amélioration de la performance énergétique de ses logements. Ainsi, jusqu'en décembre 2021, Habitats de Haute-Alsace remplacera les 500 plus anciennes chaudières individuelles de son parc et renforcera l'isolation des bâtiments partout où cela est nécessaire. Toutes ces actions généreront des économies de charges énergétiques qui profiteront pleinement aux locataires. Les personnes occupant un logement concerné par ces travaux seront contactées. ■



500

chaudières individuelles
remplacées



10 000 m²

de combles
isolés



10 000 m²

de planchers bas
isolés



15 000 ml

de conduites de chauffage
et d'eau chaude isolées

Réforme des APL au 1^{er} janvier 2021 : ce qu'il faut retenir

Qu'est-ce qui change ?

Une nouvelle méthode de calcul sur 12 mois

Le montant des APL est calculé sur vos revenus des 12 derniers mois (et non plus sur les revenus d'il y a 2 ans).

Une actualisation de votre droit tous les 3 mois

Sur la base des revenus des 12 derniers mois.

APL en temps réel



Qu'est-ce que je dois faire ?

Aucune démarche de votre part

Si vous percevez des APL, ou avez fait une demande, vous avez reçu ou allez bientôt recevoir un courrier explicatif de la part de la CAF.

Et pour une première demande ?

Il sera possible de déterminer le montant de votre allocation dès le 4 janvier grâce au simulateur accessible sur le site www.caf.fr



Un site pour trouver toutes les réponses à vos questions

→ HLM-INFO.FR

QUAND ON VEUT EN SAVOIR PLUS SUR LE LOGEMENT SOCIAL, IL FAUT AVOIR LA BONNE ADRESSE

HLM-INFO.FR
LA BONNE ADRESSE

L'Union sociale pour l'habitat lance hlm-info.fr, un nouveau site d'information sur le logement social à destination du grand public.

« Quels sont mes droits et devoirs en tant que locataire ? Puis-je acheter un logement social ? », toutes les réponses à ces questions que vous vous posez peut-être se trouvent dorénavant sur le site hlm-info.fr. L'Union sociale pour l'habitat a ainsi souhaité rassembler, sur un site web unique, le maximum d'éléments sur les démarches, les droits et le fonctionnement du logement social. ■

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Service Loyer